

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, et le 20 Octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle polyvalente « Le Coisin », sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 13/10/2015

Secrétaire: Emmanuel COUX

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, BERTHET Jean-Louis, CHAMPIOT-BAYARD Evelyne, COUX Emmanuel, CUGNET Georges, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MUGERIN Alice.

Absents excusés : BARNIER Alain (1 procuration de vote), FIAMENGHI Martine (1 procuration de vote), LANDO Thierry.

OUVERTURE DE SÉANCE

1- INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Communauté de Communes Cœur de Savoie :

La communauté de communes Cœur de Savoie s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial en se donnant comme ambition de devenir Territoire à Energie Positive à l'horizon 2050. L'Etat et la Région Rhône Alpes lancent un appel à manifestation d'intérêt.

Il est également proposé d'expérimenter auprès des communes volontaires une action portant sur la maîtrise des dépenses relatives à l'éclairage public. L'animation serait assurée par l'Association Savoyarde pour le Développement des Energies renouvelables (ASDER) et pourrait bénéficier de fonds issus de la Région et mobilisables dans le cadre d'un programme porté par Métropole Savoie.

Cette action couvrirait :

- la réalisation de campagne de diagnostics dans le cadre d'une commande groupée auprès d'un bureau d'étude
- la définition d'actions de rénovation des installations.

Mme Le Maire informe les élus qu'un mail a été envoyé à la Communauté de Communes pour que les poubelles de l'aire des gens du voyage soient enlevées et les abords nettoyés.

- Alpespace : L'enquête publique pour l'extension du parc d'activités d'Alpespace se déroulera du 24/11/2015 au 05/01/2016 en mairie de Ste-Hélène-du-Lac aux horaires suivants : mardi de 14 h à 19 h, mercredi de 14 h à 17 h et vendredi de 14 h à 18 h.

Le commissaire enquêteur siègera en mairie et se tiendra à disposition du public afin de recueillir ses observations éventuelles le 09/12/2015 de 14 h à 17 h, le 18/12/2015 de 14 h à 17 h et le 05/01/2016 de 16 h à 19 h.

- Commission environnement :

Une plaquette concernant le défi « Familles à énergie positive » sera distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune et mise sur le site internet. Les familles intéressées devront s'inscrire directement auprès de l'ASDER.

- Commission urbanisme : 2 permis de construire pour une maison d'habitation ont été accordés le 13/10/2015.

- Commission des travaux de Ste-Hélène :

Le coussin lyonnais à la sortie du hameau du Pognient va être enlevé le 29/10/2015 par l'entreprise GUINTOLI dans le cadre du marché à bons de commandes. La réduction de la voie avec passage prioritaire reste en place et dans un deuxième temps un aménagement d'écluse sera étudié.

Le diagnostic du tilleul situé vers la mairie a été réalisé le 08/10/2015 par un expert forestier. Il s'avère qu'il est dangereux et qu'il est donc recommandé d'abattre cet arbre.

M. MOLLARD André présente les deux devis pour le jardin du souvenir et la réalisation d'un dallage sur l'ossuaire communal.

2- CONVENTION POUR L'INTERVENTION DU CENTRE DE GESTION SUR LES DOSSIERS DE RETRAITE CNRACL

Mme Le Maire rappelle que la loi n° 2007-209 du 19/02/2007 relative à la fonction publique territoriale a confié aux centres de gestion la mission d'apporter leur concours aux régimes de retraite pour la mise en œuvre du droit à l'information des actifs sur leurs droits à la retraite.

Par ailleurs, les centres de gestion sont habilités à recueillir, traiter et transmettre aux régimes de retraite, pour le compte des collectivités, les données relatives à la carrière et aux cotisations des agents.

Mme le Maire précise qu'une convention doit être signée entre la commune de Ste-Hélène-du-Lac et le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise Mme Le Maire à signer la convention relative à l'intervention du centre de gestion sur les dossiers de retraite CNRACL.

3- MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DES FEUX DE SIGNALISATION DU CARREFOUR DE LA GARE

M. MOLLARD rappelle le devis du bureau d'études UGUET pour la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement des feux de signalisation au carrefour de la Gare.

Il présente un deuxième devis du bureau Altitudes VRD et précise qu'il doit rencontrer un 3^{ème} bureau d'études le 28/10/2015.

4- SUPPRESSION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE (8 H 37 par semaine)

Mme Le Maire rappelle la création du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à compter du 24/08/2015 à raison de 11 h 06 par semaine annualisé. Il convient donc de supprimer le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 8 h 37 par semaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accepte de supprimer le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 8 h 37 par semaine
- Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter de ce jour.

DIVERS : Un courrier a été distribué aux jeunes nés entre 1999 et 2003 pour celui qui désire se déclarer candidat au Conseil Municipal Jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Mme SCHNEIDER Sylvie.